

REPUBLIQUE FRANCAISE

20007077900083

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MELUN VAL DE SEINE SPL

SERVICE PUBLIC LOCAL
Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : budget annexe SPANC régie - 24607

ANNEE 2019

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	440,70	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 440,70
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	440,70	440,70

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	29 300,79	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 29 300,79
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 300,79	29 300,79
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	29 741,49	29 741,49

(1) Au budget principal, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans ventilation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 000,00	0,00	440,70	440,70	440,70
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 000,00	0,00	440,70	440,70	440,70
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 000,00	0,00	440,70	440,70	440,70
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		10 000,00	0,00	440,70	440,70	440,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

440,70

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestas de services, n	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

440,70

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

440,70

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, avoir que pour la colation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 48.

(6) DE 023 + RI 021 + DI 040 + RE 042 + RI 040 + DE 042 + DI 041 + RI 041 + DE 043 + RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 au solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	29 300,79	29 300,79	29 300,79
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	29 300,79	29 300,79	29 300,79
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	29 300,79	29 300,79	29 300,79
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	29 300,79	29 300,79	29 300,79

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

29 300,79

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

29 300,79

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

29 300,79

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

0,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 + RI 021 ; DI 040 + RE 042 ; RI 043 + DE 042 ; DI 041 + RI 041 ; DE 043 + RE 043.

(5) A tenir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation finale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recette, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 100 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 + RE 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 + DI 040.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607	BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	440,70		440,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	440,70	0,00	440,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	440,70
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1655 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	29 300,79	0,00	29 300,79
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	29 300,79	0,00	29 300,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 300,79
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexes IV-A7).

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24667		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2	

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁽¹⁾ de services, marchandises	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	440,70
------------------------------------	--------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	440,70
--	--------

+

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	29 300,79
---	-----------

=

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 300,79
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure ici et est éligé (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (6)(6)	8 000,00	440,70	440,70
604	Achats d'études, prestations de services	2 000,00	440,70	440,70
611	Sous-traitance générale	8 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 000,00	440,70	440,70
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		10 000,00	440,70	440,70
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 000,00	440,70	440,70

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

440,70

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement inscrit en M 41.

(7) Le compte 720 est uniquement inscrit en M 43 et en M 44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semibudgétaires, ainsi que pour la détermination des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R3 045.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	10 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	10 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		10 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (d)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (d)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 000,00	0,00	0,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	440,70
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	440,70

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités du vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M42.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions réglementaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. répartition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 043, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Initialisé en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		29 300,79	29 300,79
2031	Frais d'études		29 300,79	29 300,79
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			29 300,79	29 300,79
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			29 300,79	29 300,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			29 300,79	29 300,79

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 300,79
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état B153 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RI 040.

(8) Le compte 15. 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil d'administration ou si reprise anticipée des résultats).

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 134)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 164)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			0,00	0,00

RESTES A REALISER 2018 (9)		0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		29 300,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		29 300,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe D1 A2 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, CI 041 = RJ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607	BP	2019
III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c	0,00	^d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, les trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CH Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24807					BP	2019
IV - ANNEXES					IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)					A1.1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de raliaier la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des trages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du trage	
019 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° 1007 - 00708000210 du 10/01/2018.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1120-35 du CGCT).

(3) Si l'un des intérêts comptabilisés au compte 0199, sont pour les emprunts à intérêts d'actes soumis de l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur le revenu, ils sont comptabilisés au compte 0079 et s'ajoutent aux intérêts de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 0079.

Cité Com. BIRE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607													BP		2019	
IV - ANNEXES													IV			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE													A1.2			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16409 et 166)																
Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'étranger de court et moyen terme															
	Opérations prélevées ou statut de fin	Date de signature	Date d'expiration ou date de maturité (1)	Date du premier versement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux (5)	Taux actualisé (6)	Devise	Périodicité des remboursements (7)	Prix d'acquisition (8)	Caractéristiques de remboursement (9) (10) (11)	Catégorie d'emprunt (12)		
Total général																

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs remboursements, indiquer la date de la première échéance.

(2) Montant, montant emprunté à l'étranger.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (taux d'intérêt ou taux variable déterminé par le rendement offert sur le marché des valeurs mobilières à la date de la signature de l'emprunt).

(4) Indiquer le ou les types d'index : Euro, Dollar, etc.

(5) Indiquer le niveau de taux à l'émission de l'emprunt.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; A : annuelle ; S : semestrielle ; T : autre.

(7) Indiquer la date d'échéance de l'emprunt. Pour les emprunts à taux fixe, S pour autres à terme.

(8) Indiquer le prix d'acquisition de l'emprunt. Exemple : 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

[illegible]

(20) Following the 1990s, a growing number of countries in central and eastern Europe are experiencing a rise in the number of people with mental health problems.

CM Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24907						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE						A1.4	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indice sous-jacent	(1) Indice en euros	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indice hors zone euro et écart d'indices avec l'indice de la zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure							
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 2 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24867	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture						Primes d'arbitrage	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/n	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (change ou taux)	Nominal de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (3)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un emprunt couvre plusieurs emprunts, indiquer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui tient pas écho comme le simple additif d'un taux actuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option swap, d'une option zero, d'une forward, d'un call, d'un put.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : a) annuelle, b) trimestrielle, c) semestrielle, d) mensuelle, e) autre.



CM Com. BRUE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'instrument couvert	Taux payé		Taux reçu (T)		Charges et produits constatés après l'origine du contrat		Catégorie d'instrument (II)	
		Index (R)	Niveau de base (R)	Index	Niveau de base	Charges c/tes	Produits c/tes	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(I) Indiquer l'index utilisé ou la formule de base.
 (II) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (1) A compléter si l'instrument de couverture est en place.
 (II) Catégorie d'emprunt. Schéma A11 (à la disposition des emprunteurs) selon le langage de la norme ISO 15931:2015 du 29 juin 2014 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24507	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6	

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607					BP	2019
IV - ANNEXES					IV	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS					A3.1	

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès..., provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24507						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)						A3.2	
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner	

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24807

BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté au cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Cté Com, BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	29 300,79	0,00	29 300,79

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	I 0,00
Ressources propres disponibles	IV 29 300,79
Solde	V = IV - I (6) + 29 300,79

(1) Les comptes 16, 169, 26, 27, 28, 29, 33, 461 sont à décaisser conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 28, 38 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le principe des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - via d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24607		BP	2019
ANNEXES			
		Ax.1.1	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si le collecteur a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24607		BP	2019
ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN			
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		Ax.1.2	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN			
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES			
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT			

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
 (2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						A6	

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/5812) (III)	Solde (I)
TOTAL							

(I) Correspond au montant de la charge restant à amortir I - (II+III)

Ché Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPARC règle - 24607	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)	A7	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération : 45001	Intitulé de l'opération : réhabilitation ANC CCST		Date de la délibération : 12/05/2018		
	Preier minières réhabilitations consultées au 01/01/2019 (2)	BAT 2018 (3)	Montants solde velle	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 974,77	0,00	0,00	0,00	1 974,77
450101 Acquisitions sur dépenses (1)(5)	1 974,77	0,00	0,00	0,00	1 974,77
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	23 356,16	0,00	0,00	0,00	23 356,16
450201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (1)	23 356,16	0,00	0,00	0,00	23 356,16
Revenants sur recettes (1)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	23 356,16	0,00	0,00	0,00	23 356,16

(1) Coeur au centre (C4) opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réhabilitations minières, leurs modes d'achat.

(3) Affectation uniquement en cas de surplus des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de report anticipé des crédits.

(4) Total = Recettes à déduire de l = Montants solde velle.

(5) Montants à déduire et le solde des dépenses.

(6) La colonne (6) est elle-même subdivisée en plan de comptes, tant en cas de recettes qu'en cas de dépenses.

(7) Indiquer le chapitre.

CM Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24867	BP	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	01,1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2013-1 6°, L.8211-36 et L.8715-1 du CGCT)

Désignation des emprunts	Année de mise en œuvre et date d'amortissement de l'emprunt (1)		Montant de l'emprunt garanti	Engagement pris par la commune	Montant initial	Capital restant dû en 2019	Date d'échéance	Plafond des emprunts (2)	Taux initial			Taux d'intérêt de vote du budget (3)			Catégorie d'emprunt (4)	Indicateur de risque pour l'opération	Montant garanti au 31/12/2019	
	Année	Fin							Taux (5)	Taux (6)	Taux (7)	Taux (8)	Taux (9)	Taux (10)			En milliers (11)	En euros (12)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors engagements sociaux)																		
Total des emprunts sociaux que sont contractés par des collectivités ou des EP (hors engagements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour financement en capital, F pour amortissement progressif, P pour le flux, A pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la période de validité de l'emprunt : A : annuel ; B : bimestriel ; C : trimestriel ; D : semestriel ; E : annuel ; F : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; D : complexe (à préciser en tant qu'élément de la commune ou d'un établissement public ou d'un autre organisme de crédit de financement).

(4) Indiquer le type d'emprunt : 01 : emprunt à court terme ; 02 : emprunt à moyen terme ; 03 : emprunt à long terme ; 04 : autre.

(5) Taux nominal, sans frais de gestion.

(6) Taux réel, après déduction des frais de gestion. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le montant à la date de vote du budget.

(7) Indiquer le montant des opérations de financement. Exemple A-100 : la commune a emprunté 100 000 € au 31/12/2018 sur les produits financiers affectés aux collectivités territoriales.

(8) Exemple A-100 : la commune a emprunté 100 000 € au 31/12/2018 sur les produits financiers affectés aux collectivités territoriales.

B4-3-4-A12

CM Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24667	BP	2019
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.3

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à l'échéance dans l'exercice (1)	a 0,00
Total des premières annuités exécutées des nouvelles garanties de l'exercice (1)	b 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	c 0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	d 0,00
Total des annuités d'épargne garanties de l'exercice	total c+d 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	e 0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	de 0,00%

(1) Révisé par l'annexe au budget de l'exercice L. 2252-2 du CGCT.

(2) L. 2252-2 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24507					BP	2019
IV - ANNEXES					IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					B1.3	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination du bénéficiaire éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.4	

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) = restant cumulé.

CM Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24887						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE						81.6	
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Donner des informations relatives à l'investissement contracté, au titre du cocontractant pour le contrat de PPP au 31/12/19.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues à autres collectivités publiques au 31/12 de la période concernée.

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607						BP	2019
IV - ANNEXES						IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						B1.6	

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » visé au 1611-3-2 de l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Cté Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1	
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'exécutif corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annex SPANC régie - 2480T	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (Somme des lignes précédentes)							

(1) Les grades ou emplois sont classés conformément à la nomenclature NORDET-BRELOGIC au 01 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également répertoriés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B, C, D, E.

(3) Emplois budgétaires répartis par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont répartis entre pour une unité, les emplois à temps non complet sont répartis à hauteur de la durée de travail prévue par la délibération relative à l'emploi.

(4) Emplois à temps plein annuel (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'effectif des agents, réparti par leur durée de travail de l'année et leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectif annuel "quotité du temps de travail" période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année travaillant à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 50% (quotité de travail = 50%) présent toute l'année travaillant à 0,5 ETPT (0,5 * 100) ; un agent à temps partiel à 20% (quotité de travail = 20%) présent 6 mois de l'année (par 100 de 6 mois, proportionnellement réparti) travaillant à 0,4 ETPT (0,4 * 100).

(5) Période : emplois dont les responsabilités correspondent purement à un poste d'emploi stable et à temps plein (ETPT) ou à temps partiel (ETPT partiel) du 01 janvier au 31 décembre.

[15] B. Branner and J. Smillie, *Discrete Lichnerowicz–Perron–Frobenius theory*, *Journal of Algebra* **133** (1991), no. 1, 31–74.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE		C1.2	

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexe ou budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24607

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibération, contrat ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC règle - 24607	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

Clé Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

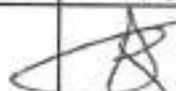
Présenté par le
 A Le Châtelet-en-Brie, le 10/04/2019
 Le

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
 A Le Châtelet-en-Brie, le 10/04/2019.

Date de convocation :

Les membres du Conseil Communautaire.

REMOND Bruno - ANDREZEL	
SAPIERRE René - ARGENTIERES	
THIERIOT Jean-Louis - BEAUVOIR Pouvoir M ^{me} TAMARA - VACIN	
MOTTE Patrice - BLANDY LES TOURS	Absent
GIRAULT Jean-Pierre - BOMBON	
REGNIER Yves - CHAMPDEUIL Suppléant D. CHATTE	
LAGÜES-BAGET Yves - CHAMPEAUX	
CASEAUX Hubert - CHATILLON LA BORDE Pouvoir D ^{me} LAROTTE	
VENANZUOLA François - CHAUMES EN BRIE	
DUTRIAUX Nathalie - CHAUMES EN BRIE	
ANTHOINE Emmanuel - CHAUMES EN BRIE Pouvoir D. VENANZUOLA	
ARLANDIS Mathieu - CHAUMES EN BRIE Pouvoir D ^{me} LUCZAK	
SAOUT Louis - COUBERT	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607

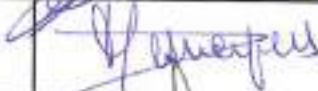
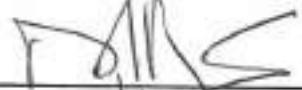
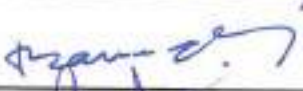
BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

DA COSTA Christophe - COUBERT	
DESNOYERS Monique - COUBERT	
LUCZAK Daisy - COURQUETAINE	
JEANNIN Hervé - CRISENOY	
DUCELIER André - ECHOUBOULAINS <i>Pour Mr HUE MOTHRE</i>	
POIRIER Daniel - EVRY GREGY SUR YERRES	
NINERAILLES Brigitte - EVRY GREGY SUR YERRES <i>Pour M. POIRIER</i>	
PONSARDIN Catherine - EVRY GREGY SUR YERRES	<i>Absent</i>
AIMAR Daniel - FERICY	
MOTHRE Béatrice - FONTAINE LE PORT	
DECRAENE Michel - FOUJU	<i>Absent</i>
CHANUSSOT Jean-Marc - GRISY SUISNES	
GIRAULT Muriel - GRISY SUISNES <i>Pour M. A. SADUT</i>	
MOREL René - GRISY SUISNES <i>Pour M. A. CHANUSSOT</i>	
BARRACHIN Jean - GUIGNES	
GHOUL Semillia - GUIGNES	
AVRON Stéphane - GUIGNES	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

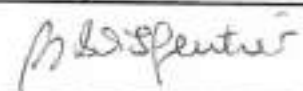
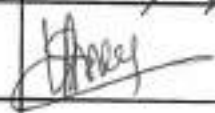
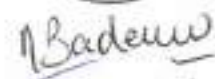
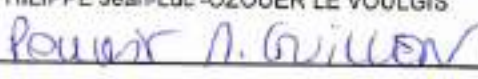
Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

Cité Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

PETIT Anne-Claire - GUIGNES	
BESSON Justine - GUIGNES	Absente
MAZARD Alain - LE CHATELET EN BRIE	
BELFIORE Elio - LE CHATELET EN BRIE	
BOISGONTIER Béatrice - LE CHATELET EN BRIE	
VIEIRA Patricia - LE CHATELET EN BRIE	Absente
ARTUS Claude - LE CHATELET EN BRIE	
ANESA Françoise - LE CHATELET EN BRIE	
GEHIN Claude - LES ECRENNES	Absent
POTEAU Christian - MACHAULT	
BADENCO Michèle - MOISENAY	
GUILLEN Nicolas - OZOUER LE VOULGIS	
PHILIPPE Jean-Luc - OZOUER LE VOULGIS 	
HUCHET Jean-Pierre - PAMFOU	
KUBIAK Françoise - SAINT MERY	
LAPORTE Maryline - SIVRY COUNTRY	
BARBERI Serge - SOIGNOLLES EN BRIE	Absent

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

Cié Com. BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX - 77 - budget annexe SPANC régie - 24607		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D	

AERNOUDTS Danièle - SOIGNOLLES EN BRIE	<i>Absent</i>
VERHEYDEN Matthieu - SOIGNOLLES EN BRIE	<i>Absent</i>
GROSLEVIN Gilles - SOLERS	<i>G. Groslevin</i>
VAUCOULEUR Serge - VALENCE EN BRIE <i>Louise A. POTEAU</i>	<i>[Signature]</i>
TAMATA-VARIN Marième - YEBLES	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Le Châtelet-en-Brie, le

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.13	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.18	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.20	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.21	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.23	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.26	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.27	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.28	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.29	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
p.30	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.31	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.32	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.33	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.34	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.35	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.36	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.37	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.38	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.39	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.40	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.41	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.43	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.44	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.45	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.46	D - Arrêtés et signatures	X	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 077-200070779-20190410-2019_41-BF